

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le

ID : 085-200072882-20250922-2025D99-DE

S²LO



CONTRAT LOCAL DE SANTE VIE ET BOULOGNE

Plan d'actions

2025 - 2029

5 AXES STRATEGIQUES	15 ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS
AXE 1 : CRÉER UNE DYNAMIQUE SANTE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE	ACTION 1.1: Créer et faire vivre un réseau santé Vie et Boulogne	Proposer des temps de rencontres entre les acteurs du territoire Développer des outils communs Mutualiser des temps d'information/sensibilisation ou des formations Développer des projets en commun
	ACTION 1.2: Créer un observatoire intercommunal de la santé	Créer un observatoire des besoins de santé de la population et de l'offre en santé Partager les données Faire évoluer l'outil et l'enrichir en fonction des besoins
AXE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SOINS ET FACILITER LES PARCOURS DES HABITANTS	ACTION 2.1 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et l'exercice coordonné	Recenser et développer l'offre immobilière Faire connaître le territoire et le rendre attractif auprès des professionnels de santé Faciliter l'accueil et l'intégration des professionnels de santé Etudier la faisabilité de consultations avancées sur le territoire Engager une réflexion sur l'élaboration d'un schéma intercommunal d'accès aux soins
	ACTION 2.2 : Favoriser l'accès à la santé pour tous les habitants	Améliorer la connaissance de la population sur l'organisation et l'usage du système de santé Faciliter les démarches numériques en santé Favoriser l'accessibilité financière Favoriser la mobilité des habitants pour accéder à l'offre de soins et de santé
AXE 3 : PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE	ACTION 3.1 : Sensibiliser autour des enjeux de santé mentale	Former, outiller et mettre en réseau les acteurs Développer des actions en santé mentale
	ACTION 3.2 : Renforcer le soutien aux aidants	Faire connaître aux aidants les ressources à leur disposition Recenser les besoins des aidants Soutenir ou mettre en œuvre des actions adaptées aux aidants
	ACTION 3.3 : Soutenir et accompagner les parents, les enfants, les jeunes	Faire connaître et renforcer les ressources présentes sur le territoire Développer des actions pour prendre soin de la santé mentale des parents et futurs parents en lien avec le REAAP local Renforcer les compétences psychosociales des enfants et adolescents
	ACTION 3.4 : Prévenir le risque suicidaire	Faire connaître les dispositifs existants Participer aux travaux du Projet Territorial de Santé Mentale Développer des actions de prévention de la crise suicidaire en coordination avec la communauté de santé mentale de Vendée
AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE	ACTION 4.1 : Prendre en compte la santé dans toutes les politiques publiques	Mettre en place des temps de sensibilisation auprès des élus et acteurs du territoire sur les déterminants de santé Valoriser et soutenir les projets et initiatives favorables à la santé
	ACTION 4.2 : Améliorer la qualité de l'air extérieur et les environnements intérieurs	Informé et sensibiliser sur la qualité de l'air extérieur Informé et sensibiliser sur la qualité de l'air intérieur
AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE	ACTION 5.1: Développer des actions de prévention en direction des tout-petits, des enfants et des jeunes	Développer des actions dans les différents lieux de vie des tout-petits, enfants, jeunes Etudier la faisabilité d'intégrer des interventions en santé dans l'offre éducative de la communauté de communes pour les établissements scolaires
	ACTION 5.2: Renforcer les actions de prévention à destination des seniors	Partager à l'échelle intercommunale les besoins et les actions Mettre en œuvre des actions de prévention à destination des seniors du territoire Mettre à jour le guide seniors
	ACTION 5.3: Favoriser la pratique d'une activité physique	Promouvoir les dispositifs favorisant l'activité physique pour tous Sensibiliser les associations et clubs sportifs à la promotion de la santé
	ACTION 5.4: Prévenir les conduites addictives	Former et sensibiliser les acteurs Mettre en œuvre des environnements favorables Etudier la mise en œuvre d'un projet global de prévention des addictions en lien avec les acteurs du territoire
	ACTION 5.5: Déployer localement les campagnes de santé publique	Relayer les campagnes à travers les supports de communication Faciliter le développement et la coordination d'actions de proximité en fonction des besoins identifiés

AXE 1 : CRÉER UNE DYNAMIQUE SANTE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

ACTION 1.1 : Créer et faire vivre un réseau santé Vie et Boulogne

OBJECTIFS	Développer une culture commune de la santé Favoriser l'interconnaissance, les échanges et la coordination des acteurs Communiquer et partager sur les actions menées
CONTEXTE	De nombreux acteurs interviennent sur le territoire à différentes échelles (communale, intercommunale, infradépartementale, départementale, régionale...). Les dispositifs sont en constante évolution. Les actions menées peuvent parfois manquer de coordination. Lors du diagnostic local de santé, les élus, les partenaires du territoire ont exprimé le besoin de mieux se connaître pour savoir qui fait quoi, pour favoriser l'échange autour des besoins de santé, pour améliorer la communication autour des actions, pour renforcer la complémentarité des actions et développer des projets communs.
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Proposer des temps de rencontres entre acteurs du territoire Définir avec les membres les modalités de fonctionnement du réseau. Mettre en place des temps de rencontres réguliers entre acteurs du territoire : présentation d'acteurs, de dispositifs, visites de site, partage d'actualités, évaluation des avancées du CLS. Décliner, si besoin, des groupes de travail thématiques.</p> <p>2- Développer des outils communs Créer ou partager des outils (exemples : newsletters, agenda partagé, padlet, observatoire, annuaire...) Recenser les actions menées et les diffuser via les réseaux et les outils déployés.</p> <p>3- Mutualiser des temps d'information/sensibilisation ou des formations <i>Exemples : Premiers Secours en Santé Mentale, développement des compétences psychosociales...</i></p> <p>4- Développer des projets en commun Favoriser le développement d'actions partenariales autour des thématiques de santé identifiées comme prioritaires.</p>
PUBLIC CIBLE	Les élus, les professionnels de santé, les professionnels et les bénévoles du secteur éducatif, social et médico-social et de la prévention.
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	A définir en fonction des besoins
CALENDRIER	2025-2029
MOYENS NECESSAIRES	Moyens humains : Coordination CLS et ingénierie des partenaires
INDICATEURS D'EVALUATION	Nombre de rencontres Nombre de participants Implication et satisfaction des participants Outils créés/partagés
POINTS D'ATTENTION	Disponibilité des membres Sur-mobilisation des membres Dimensionnement du réseau Prise en compte des besoins/intérêts de chaque acteur

AXE 1 : CRÉER UNE DYNAMIQUE SANTE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE**ACTION 1.2 : Créer un observatoire intercommunal de la santé**

OBJECTIFS	Développer une culture commune de la santé sur Vie et Boulogne Disposer d'une analyse fine et actualisée des besoins en santé de la population et de l'offre existante sur le territoire Aider à la décision les élus et les partenaires pour proposer des actions adaptées aux besoins de la population
CONTEXTE	Afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, il est indispensable de disposer d'une connaissance approfondie de l'état de santé de la population à l'échelle locale et de l'offre de santé du territoire. Le diagnostic local de santé de Vie et Boulogne établi en avril 2025 a permis d'obtenir une photographie détaillée de l'état de santé de la population et de ses besoins ainsi que de l'offre du territoire en matière de soins de premiers recours, de dispositifs médico-sociaux, de santé mentale ou encore de prévention. Il a également mis en évidence la nécessité de mieux connaître les besoins des habitants pour proposer des actions adaptées et au plus près de tous les publics. Une démarche d'observation en santé peut permettre d'actualiser les données mises en évidence dans le diagnostic, d'adapter si nécessaire les actions et mieux comprendre l'évolution des tendances au sens large des déterminants sociaux et environnementaux de la santé.
DESCRIPTION DE L'ACTION	Créer un observatoire en santé autour de l'état de santé de la population, de ses besoins et de l'offre du territoire et mettre à jour les données annuellement. Partager les données analysées aux élus et aux acteurs du territoire et échanger. Faire évoluer l'outil et l'enrichir en fonction des besoins.
PUBLIC CIBLE	Les élus, l'ensemble des porteurs de projets/actions en santé
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	Ensemble des acteurs de la santé
CALENDRIER	2026-2029
MOYENS NECESSAIRES	Moyens humains : Coordination CLS Données statistiques : INSEE, Observatoire Régional de la Santé, CPAM, MSA... Données des partenaires Enquêtes Système d'information géographique
INDICATEURS D'EVALUATION	Mise en place effective de l'observatoire Appropriation de l'outil par les élus et les partenaires Mise à jour de l'outil Evolution de l'outil en fonction des besoins
POINTS D'ATTENTION	Disponibilité des données Multiplicité des sources et des années de référence Découpages territoriaux des données disponibles

AXE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SOINS ET FACILITER LES PARCOURS DES HABITANTS

ACTION 2.1 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et l'exercice coordonné

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Renforcer l'offre de soins et de santé Fédérer les professionnels de santé</p>
<p>CONTEXTE</p>	<p>Le nombre de médecins généralistes sur le territoire de Vie et Boulogne connaît une forte diminution depuis 10 ans (15 médecins généralistes en 2024 contre 23 en 2014) alors que la population ne cesse d'augmenter (+2969 habitants entre 2015 et 2021). Près de 20% des assurés du régime général sont sans médecin traitant soit plus de 6800 personnes, avec des disparités importantes selon les communes. L'ensemble des communes de Vie et Boulogne est classée en zone d'action complémentaire selon le zonage ARS en vigueur en 2024. La densité médicale est de 3,3 médecins pour 10000 habitants (7,3 en Vendée, 8,4 en France).</p> <p>La pénurie de professionnels de santé touche également les professions paramédicales comme les infirmiers, kinésithérapeutes ou orthophonistes. Les délais d'attente sont insatisfaisants pour les patients comme pour les professionnels et entraînent des retards dans les diagnostics et les prises en charge avec une perte de chance pour les patients et des situations de plus en plus complexes.</p> <p>Plusieurs équipes d'exercice coordonné sont réparties sur le territoire : 3 maisons de santé pluriprofessionnelles (Aizenay, Le Poiré sur Vie et St Etienne du Bois) et 1 équipe de soins primaires (aux Lucs-sur-Boulogne). Celles-ci offrent un cadre de travail attractif pour des nouveaux professionnels de santé. Les communes du territoire soutiennent et accompagnent ces regroupements notamment sur la question des locaux. Des projets d'extension sont en cours dans plusieurs communes.</p> <p>Un logement est à disposition des stagiaires, internes ou remplaçants à Aizenay.</p> <p>Le territoire compte 3 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (la CPTS Centre Vendée qui couvre 12 communes, la CPTS Loire Vendée Océan sur 2 communes et la CPTS Nord Vendée sur 1 commune). Ces CPTS développent de nombreux projets pour faciliter l'accès aux soins et améliorer les parcours de santé des habitants.</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p>	<p>1- Recenser, valoriser et développer l'offre immobilière en santé Réaliser un état des lieux intercommunal des locaux, des conditions de mise à disposition (loyers, équipements, secrétariat...) et le mettre à jour régulièrement. Favoriser l'utilisation des locaux existants. Accompagner les communes dans leurs projets de création / extension / rénovation de locaux et les professionnels dans leurs projets de santé.</p> <p>2- Faire connaître le territoire et le rendre attractif auprès des professionnels de santé Construire une stratégie de communication sur les facteurs d'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé et futurs professionnels (exercice coordonné, locaux professionnels disponibles, dynamique de santé, logement à disposition des internes, qualité de vie, positionnement géographique, structures petite enfance/enfance/jeunesse, établissements scolaires, offre sportive et culturelle...).</p>

	<p>3- Faciliter l'accueil et l'intégration des professionnels de santé Faciliter l'accueil et l'intégration des professionnels en exercice, des docteurs juniors, des étudiants et stagiaires en santé et favoriser leur installation durable. Etudier l'opportunité de développer un parcours d'accueil pour les nouveaux professionnels installés (exemple: accueil conjoint CPTS/CCVB/commune pour les porteurs de projets, guide d'accueil, parrainage, soirée d'accueil...).</p> <p>4- Etudier la faisabilité de consultations avancées sur le territoire</p> <p>5- Engager une réflexion sur l'élaboration d'un schéma intercommunal d'accès aux soins</p>
PUBLIC CIBLE	Professionnels de santé du territoire ou souhaitant s'y installer Etudiants
PILOTAGE	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé / Agence Régionale de Santé / Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	Communes du territoire Département de la Vendée Maisons de Santé, équipes de soins primaires, professionnels de santé Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole Association pour le développement de l'exercice coordonné en Pays de la Loire (APMSL) Faculté de médecine, écoles paramédicales
CALENDRIER	2025-2029
MOYENS NECESSAIRES	Temps de coordination et d'ingénierie Supports de communication Subventions
INDICATEURS D'EVALUATION	Nombre de nouveaux professionnels installés sur le territoire Types et nombre d'outils de communication créés Types, nombre et satisfaction des actions d'intégration Nombre de Dr Junior sur le territoire Nombre de Maîtres de stage universitaire (MSU) Taux d'occupation du logement des internes d'Aizenay
POINTS D'ATTENTION	Définition du périmètre des missions entre les pilotes et coordination Pas de compétence de la CCVB sur la gestion des locaux de santé Coordination entre communes et avec la communauté de communes concernant les réponses à la problématique de l'accès aux soins Maillage de l'offre de soins sur le territoire Liberté d'installation des professionnels de santé

AXE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SOINS ET FACILITER LES PARCOURS DE SANTE DES HABITANTS	
ACTION 2.2 : Favoriser l'accès à la santé pour tous les habitants	
OBJECTIFS	<p>Développer la connaissance de la population sur l'usage du système de santé</p> <p>Lutter contre le non-recours et le renoncement aux soins</p> <p>Améliorer les parcours de santé des habitants</p>
CONTEXTE	<p>Les groupes de travail mis en place lors de la phase de diagnostic ont mis en avant les nombreux dispositifs d'accès aux soins et de coordination des parcours existants mais pas toujours connus du grand public. La complexité des démarches et la difficulté d'identifier les missions et compétences de chaque acteur ont également été soulignées.</p> <p>Par ailleurs, outre cette méconnaissance de l'organisation du système de santé, d'autres obstacles engendrent des renoncements aux soins et accroissent les inégalités de santé : éloignement géographique et difficultés de mobilité, difficultés liées au numérique (prise de rendez-vous, remboursements...), difficultés financières...</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Améliorer la connaissance de la population sur l'organisation et l'usage du système de santé Déployer une campagne de communication auprès des habitants sur l'usage des services de santé et les dispositifs de coordination des parcours : informer sur le 116-117, les listes d'attente des CPTS, le recours aux services des urgences, les systèmes de garde, les dispositifs d'accès aux soins des personnes en établissements médico-social... via différents canaux de diffusion. Outiller les acteurs du territoire afin qu'ils soient des relais d'information et qu'ils puissent orienter les usagers. Favoriser le juste recours aux certificats médicaux.</p> <p>2- Faciliter les démarches numériques en santé Accompagner les habitants dans l'usage des outils numériques en santé via le conseil numérique et dans leurs démarches via France Services.</p> <p>3- Favoriser l'accessibilité financière Recenser les mutuelles communales existantes, les projets au sein de chaque commune et étudier l'opportunité de déployer une mutuelle intercommunale. Promouvoir les complémentaires santé solidaire.</p> <p>4- Favoriser la mobilité des habitants pour accéder à l'offre de soins et de santé <i>Exemple : Relayer l'information sur les bus, prêt de VAE et aides à l'achat de VAE, déplacements solidaires... auprès de la population et des professionnels de santé</i></p>
PUBLIC CIBLE	Les habitants de la communauté de communes
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne/communes
PARTENAIRES	Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Professionnels de santé, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Equipes de Soins Primaires, Centres Communaux d'Actions Sociales, communes, Dispositif d'Appui à la Coordination DAPS85, associations, Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille
CALENDRIER	2025-2029

<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Moyens humains : coordination du CLS et ingénierie des partenaires Support de communication
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Actions de communication réalisées Evolution du nombre de patients sans médecin traitant et inscriptions sur les listes d'attente Nombre d'accompagnements santé par le conseil numérique et France Services
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Veiller à favoriser une information claire, accessible et non culpabilisante Offre inégale sur le territoire (mutuelle, déplacements solidaires) Evolution des dispositifs

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

ACTION 3.1 : Sensibiliser autour des enjeux de santé mentale

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Promouvoir le bien-être psychique des habitants Sensibiliser les acteurs et le grand public à la santé mentale Développer la prévention et la détection des troubles psychiques Renforcer la connaissance des dispositifs en santé mentale auprès des acteurs du territoire Déconstruire les représentations autour de la santé mentale et déstigmatiser les personnes atteintes de troubles psychiques</p>
<p>CONTEXTE</p>	<p>Bien que reconnue comme un enjeu prioritaire de santé publique et grande cause nationale en 2025, la santé mentale reste encore taboue et les personnes atteintes de troubles psychiques sont souvent stigmatisées.</p> <p>Lors du diagnostic les différents acteurs (professionnels, élus ou bénévoles) ont indiqué être de plus en plus confrontés à des situations de personnes en souffrance psychique. Ils se sentent parfois démunis face à ces situations et expriment le besoin d'être formés et outillés. Ils ne savent pas toujours vers qui les orienter. Certaines personnes éprouvent des difficultés à demander de l'aide pour prendre soin de leur santé mentale par peur du regard des autres.</p> <p>De nombreux dispositifs et structures existent sur le territoire ou à l'échelle départementale. Cependant, les usagers, tout comme les professionnels non spécialisés en santé mentale, n'ont pas la visibilité sur l'ensemble des ressources existantes. Le rôle de certaines structures est parfois méconnu et des orientations se font à tort (exemple : orientation vers le CMP pour des séances d'orthophonie). Ce manque de visibilité des acteurs en santé mentale peut entraîner un retard dans le repérage des troubles, l'orientation et la prise en charge des personnes et peut contribuer à renforcer l'engorgement de certains services.</p> <p>A l'échelle départementale, le projet territorial de santé mentale (PSTM) 2e génération est en cours d'élaboration. Il vise l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.</p> <p>Dans le cadre du PSTM 2, une réflexion est en cours sur la mise en réseau des acteurs formés aux premiers secours en santé mentale (PSSM). Les formations PSSM visent à une meilleure connaissance de la santé mentale afin de mieux réagir auprès des personnes atteintes de troubles psychiques, de repérer les troubles en santé mentale et d'acquérir des compétences sur la conduite à tenir en cas de crise. Elles jouent également un rôle contre la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques.</p> <p>A l'échelle locale, des professionnels (animateurs jeunesse, conseillers en insertion professionnelle de Tremplin, Acemus, la Mission locale...) ont récemment été formés aux Premiers Secours en Santé Mentale.</p>

<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p>	<p>1- Former, outiller et mettre en réseau les acteurs Informer sur les différentes structures et dispositifs existants, relayer les outils existants (cartographie des ressources en santé mentale mise en place par le DAPS85, annuaire des structures en santé mentale de l'ARS...) auprès des acteurs du territoire afin qu'ils puissent informer et orienter les personnes (relais).</p> <p>Développer des formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sur le territoire.</p> <p>Engager, en lien avec le projet territorial de santé mentale de Vendée, une réflexion sur la création d'un réseau entre acteurs formés aux PSSM afin d'échanger sur les pratiques, les besoins...</p> <p>2- Développer des actions en santé mentale Proposer ou soutenir des temps de sensibilisation (thématiques et formats à définir).</p> <p>Promouvoir la santé mentale dans les événements organisés sur le territoire.</p> <p>Encourager le développement d'actions locales pendant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p>	<p>Habitants du territoire Acteurs du territoire (professionnels, élus et bénévoles)</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p>Communauté de communes Vie et Boulogne</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<p>Ensemble des acteurs de la communauté de santé mentale de Vendée</p>
<p>CALENDRIER</p>	<p>2025-2029</p>
<p>MOYENS NECESSAIRES</p>	<p>Moyens humains/matériels : coordination CLS, ingénierie des partenaires Subventions</p>
<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p>	<p>- <u>Formations PSSM et mise en réseau des acteurs formés</u> Nombre de formations PSSM organisées Nombre de participants par session de formation Typologie des participants aux actions de formation Satisfaction des participants Mise en œuvre de temps de rencontre entre acteurs formés</p> <p>- <u>Actions de sensibilisation et de déstigmatisation :</u> Nombre et type d'actions de sensibilisation mises en place, nombre de participants et satisfaction Nombre d'événements intégrant la santé mentale Nombre d'actions locales engagées lors des SISM</p>
<p>POINTS D'ATTENTION</p>	<p>Multiplicité des acteurs Articulation des actions menées par les différents acteurs Veiller à l'implication des personnes ayant des troubles psychiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions</p>

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE	
ACTION 3.2 : Renforcer le soutien aux aidants	
OBJECTIFS	Repérer les aidants Anticiper et accompagner les situations d'épuisement
CONTEXTE	<p>En France, selon le Baromètre des aidants de 2022, 1 personne sur 5 est aidante. Les aidants apportent une aide régulière à un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Ils jouent un rôle clé dans le parcours des personnes. De nombreux aidants ne se reconnaissent pas en tant que tels. Il est alors difficile de les repérer et de leur apporter du soutien. Lors du diagnostic local de santé, il a été mis en évidence le fait que les aidants ne sollicitent que très rarement de l'aide pour eux-mêmes et peuvent souvent être confrontés à des difficultés d'isolement et d'épuisement physique et psychologique. Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 37 % des aidants déclarent au moins une conséquence sur leur santé mentale (fatigue morale, solitude, se sentir dépressif, anxieux).</p> <p>De nombreuses structures peuvent apporter de l'information, du soutien et du répit aux aidants : plateformes d'accompagnement et de répit, associations de patients, Maison Vendée Autonomie, services d'aides, accueils de jour, hébergements temporaires... Ces structures proposent différents accompagnements et actions (évaluation des besoins des aidants, information et orientation, groupes de paroles, formations, ateliers...) mais ne sont pas toujours identifiées.</p> <p>La communauté de communes et les communes du territoire facilitent l'implantation des différentes structures sur le territoire notamment par la mise à disposition de locaux pour des permanences, formations ou ateliers. Par exemple, la plateforme d'accompagnement et de répit, Le Nid des Aidants, effectue des permanences au sein du Pôle social Monseigneur Gendreau à Aizenay, à l'espace du Prieuré au Poiré-sur-Vie et dans les locaux de France Services à Palluau.</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Faire connaître aux aidants les ressources à leur disposition Différentes modalités sont à envisager pour toucher un maximum de personnes : supports de communication (ex : article dans les magazines locaux, rubrique dans le guide seniors) ; actions de sensibilisation (ex : lors du forum Bien Vieillir, conférences, ateliers) ; information et orientation vers les structures et dispositifs par les élus ou les professionnels (France Services, CCAS...).</p> <p>2- Recenser les besoins des aidants Création d'un groupe de travail au sein du réseau santé Vie et Boulogne pour identifier les besoins et les pistes d'actions.</p> <p>2- Soutenir ou mettre en œuvre des actions adaptées aux aidants ou favorisant leur prise en compte (exemple : sensibilisation des employeurs à la situation des aidants salariés, mise à disposition de bureaux et salles pour les permanences et les actions des structures de soutien...).</p>
PUBLIC CIBLE	Les aidants non professionnels
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne

<i>PARTENAIRES</i>	Plateformes de répit (Nid des aidants et Cap Répit), associations, services d'aides et de soins à domicile, Maison Vendée Autonomie, Bulle d'Air, Mutualité Sociale Agricole, communes, Centres Communaux d'Action Sociale, structures d'accueil de jour et d'hébergement temporaire, Communauté 360, caisses de retraite
<i>CALENDRIER</i>	Dès 2025 pour faire connaître les ressources A partir de 2027 pour le groupe de travail
<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Moyens humains : coordination du CLS Moyens de communication Salles/bureaux
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Nombre et types d'actions menées sur le territoire Nombre d'aidants ayant bénéficié des différentes actions Activités des plateformes de répit
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Centralisation des informations sur les actions menées par l'ensemble des structures Temps disponible des aidants Solutions pour les aidés lors des actions à destination des aidants Proximité des actions au plus près des besoins des aidants

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

ACTION 3.3 : Soutenir et accompagner les parents, les enfants, les jeunes

OBJECTIFS	<p>Promouvoir le bien-être psychique des parents, des enfants, des jeunes Améliorer la santé mentale des habitants dès le plus jeune âge Développer les compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge Améliorer le dépistage, l'orientation et l'accompagnement des enfants et de leurs parents</p>
CONTEXTE	<p>Devenir parent et être parent amène des responsabilités, des doutes, des questionnements, parfois des difficultés. Selon Santé Publique France 6% des parents seraient en situation de burn-out parental à cause d'une surcharge de responsabilités liées à l'éducation et à la prise en charge des enfants, d'une quête de perfection, de la pression de la société (« super parent » et « enfant parfait »), du regard des autres, d'un manque de temps pour soi et pour son couple, de tensions au sein de la famille, de stress... La période périnatale est également particulièrement sensible puisque près d'une femme sur cinq et d'un homme sur dix seraient concernés par une dépression pendant la grossesse ou après la naissance d'un enfant (dépression périnatale).</p> <p>En parallèle, les parents peuvent être confrontés au mal-être de leur enfant, notamment à l'adolescence. Selon l'Observatoire Régional de la Santé, en 2022, 20% des jeunes ligériens de 17 ans déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année (26% des filles et 14% des garçons). Ce taux était de 11% en 2014. 3,7% déclarent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie (suivi d'un passage en hospitalisation). La crise COVID a entraîné une forte hausse du recours aux soins en santé mentale chez les filles (+30% de passages aux urgences chez les 11-18 ans et +32% de recours aux psychotropes chez les 13-18 ans entre novembre 2020 et juin 2021 par rapport à la même période en 2019).</p> <p>Les acteurs locaux partagent ce constat de l'augmentation du mal-être chez les jeunes depuis la crise COVID et constatent de plus en plus de jeunes en situation de mal-être, de repli sur soi et de décrochage scolaire sur le territoire. L'éco-anxiété est également un phénomène de plus en plus prégnant.</p> <p>Des ressources sont présentes sur la communauté de communes. "La P'tite Escalé" un lieu d'accueil parents/enfants itinérant sur le territoire a permis l'accueil et l'accompagnement de 174 familles en 2024. Ce lieu permet notamment aux parents de passer du temps avec leur jeune enfant, d'être écoutés et d'échanger avec d'autres familles et de prendre confiance dans leur rôle de parents. La Maison Départementale des Adolescents (MDA) propose des accompagnements adaptés aux besoins des jeunes par des équipes pluriprofessionnelles (psychologues, infirmiers...). 58 jeunes ont été accompagnés en 2024 dans le cadre des permanences de la Maison Départementale des Adolescents à Aizenay.</p> <p>En outre de nombreuses actions à destination des parents sont proposées sur la communauté de communes, notamment dans le cadre du REAAP local (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).</p> <p>Certaines structures du territoire (écoles, accueils de loisirs, structures jeunesse...) mettent en œuvre des projets pour renforcer les compétences psycho-sociales (CPS), levier essentiel de promotion de la santé mentale. Elles sont définies par l'OMS comme "la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences de la vie quotidienne" et permettent d'améliorer les relations à soi, aux autres : empathie, maîtrise de soi, régulation de ses émotions, capacité à communiquer, savoir demander de</p>

	l'aide... Il a été scientifiquement établi que les interventions visant à renforcer les CPS participent pleinement à la promotion du bien-être mental et ont des effets bénéfiques sur la consommation de substances psychoactives, le climat et la réussite scolaire, les comportements violents ou les comportements sexuels à risque. Une stratégie nationale de développement des CPS a été établie en 2022.
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Faire connaître et renforcer les ressources présentes sur le territoire Identifier et communiquer sur les acteurs du territoire en mesure de proposer des temps et espaces d'écoute et d'accompagnement individuel ou collectif pour les parents et/ou les enfants. Relayer les actions. Etudier la possibilité de développer l'offre (<i>exemple : permanence de la Maison des Adolescents sur le territoire</i>).</p> <p>2- Développer des actions pour prendre soin de la santé mentale des parents et futurs parents en lien avec le REAAP local</p> <p>3- Sensibiliser et outiller les acteurs et les parents sur les compétences psycho-sociales Former les acteurs professionnels, élus et bénévoles qui interviennent auprès des enfants et adolescents sur le développement des compétences psycho-sociales en favorisant les formations inter secteurs en vue de renforcer l'interconnaissance et les partenariats. Proposer des outils ressources (mallette pédagogique, programme de renforcement des CPS clé en main, outils du centre de ressources de Promotion Santé, outils de l'organisme public d'information sur la santé mentale Psycom...). Sensibiliser, mobiliser et accompagner les parents sur le développement des compétences psychosociales.</p>
PUBLIC CIBLE	Les enfants, les jeunes et les parents Les équipes éducatives, animateurs, encadrants...
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	Communauté de santé mentale de Vendée, Promotion Santé Pays de la Loire, animateurs jeunesse, REAAP, MDA, Département (assistants sociaux, éducateur de prévention, PMI), CAF, UDAF
CALENDRIER	2026-2029
MOYENS NECESSAIRES	Supports de communication, newsletter parents'ctualités Rencontres Moyens humains : coordination du CLS et ingénierie des partenaires
INDICATEURS D'EVALUATION	Identification des ressources Développement de l'offre Nombre d'actions parentalité, de participants et satisfaction Actions sur le développement des CPS
POINTS D'ATTENTION	Multiplicité des acteurs et des ressources Délais parfois importants (RDV) Disponibilité et mobilisation des parents

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE	
ACTION 3.4 : Prévenir le risque suicidaire	
OBJECTIFS	Prévenir le risque suicidaire Renforcer le repérage précoce des troubles psychiques
CONTEXTE	<p>Selon l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), avec en moyenne 9 décès par suicide par an entre 2017 et 2021, la communauté de communes connaît une situation très défavorable. Le taux de mortalité par suicide est 68% plus important sur le territoire de la communauté de communes que la moyenne nationale.</p> <p>En 2023, 310 habitants du territoire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Centre Vendée (comprenant 46 communes dont 12 des 15 communes de Vie et Boulogne) ont été hospitalisés pour tentative de suicide, dont un tiers de femmes âgées de 12 à 24 ans. Il s'agit d'un effectif en forte augmentation sur les années 2021-2023 et le taux global d'hospitalisation pour tentative de suicide est supérieur sur le territoire de la CPTS Centre Vendée aux moyennes nationale et départementale. Certains publics sont plus exposés. Les agriculteurs, employés et ouvriers ont un risque 2 à 3 fois plus élevé de décéder par suicide que les cadres en raison des conditions de travail (stress, harcèlement...), de l'accès facilité aux moyens létaux, de l'isolement (solitude propre à l'exercice du métier). 20% des jeunes ligériens de 17 ans déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année 2022 (26% des filles et 14% des garçons). Ce taux était de 11% en 2014. 3,7% déclarent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie (suivi d'un passage en hospitalisation).</p> <p>La prévention du suicide fait l'objet d'une stratégie nationale de prévention avec le déploiement de différents dispositifs comme par exemple la création d'un numéro national de prévention du suicide, le 3114, ou la mise en œuvre du système Vigilans pour prévenir les récurrences via l'organisation autour de la personne d'un réseau de professionnels de santé qui assurent une veille et garde le contact.</p> <p>Au niveau local, la MSA Loire-Atlantique Vendée a mis en place 2 dispositifs pour prévenir les risques suicidaires en milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un réseau d'organisations professionnelles agricoles pour faciliter le repérage et la prise en charge des exploitants et salariés agricoles en situation de fragilité - la formation de personnes en lien avec le milieu agricole qui constituent un réseau de sentinelles en prévention du suicide. <p>Une structuration de la prévention du suicide à l'échelle départementale est en cours dans le cadre du Projet Territoriale de Santé Mentale (PTSM) 2eme génération.</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Faire connaître les dispositifs existants auprès des élus, bénévoles, professionnels du territoire et du grand public (3114, Vigilans, actions de la MSA...).</p> <p>2- Participer aux travaux menés à l'échelle départementale dans le cadre du PTSM sur la prévention du suicide et déployer des actions localement.</p>
PUBLIC CIBLE	Les habitants en particulier les personnes en situation de fragilité
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	Communauté de santé mentale de Vendée, professionnels de santé, MSA, élus, associations

CALENDRIER	2025-2029
MOYENS NECESSAIRES	Moyens humains : coordination du CLS Réseaux Supports de communication Moyens financiers et matériels à définir selon les actions
INDICATEURS D'EVALUATION	Nombre et types d'actions de prévention réalisées Nombre de réunions partenariales (PTSM, MSA...)
POINTS D'ATTENTION	Adaptation des actions aux différents publics Thématique sensible

AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE	
ACTION 4.1 : Prendre en compte la santé dans toutes les politiques publiques	
OBJECTIFS	Améliorer la prise en compte de la santé dans les politiques territoriales en développant une culture commune, en évaluant les risques et les bénéfices sur la santé des habitants
CONTEXTE	<p>Selon l'OMS, "la santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé".</p> <p>L'état de santé d'une population n'est pas déterminé uniquement par le système de soins. La santé dépend pour grande partie des environnements sociaux, économiques ou environnementaux. A l'échelon local, les communes et leurs regroupements agissent sur les déterminants de santé à travers l'exercice de leurs compétences. Par exemple, proposer une alimentation biologique, locale et de saison dans les restaurants scolaires et les EHPAD contribue à l'adoption d'une alimentation saine dès l'enfance et tout au long de la vie et prévient ainsi la malnutrition et certaines maladies (exemple : diabète, maladies cardiovasculaires) et limite l'impact sur l'environnement. De même, les aménagements de liaisons douces ou l'investissement dans des piscines, gymnases ou city parks favorisent la pratique d'une activité physique des habitants. Le développement d'îlots de fraîcheurs prévient les risques liés à la multiplication des canicules en lien avec le changement climatique. Le soutien aux associations ou aux centres sociaux renforce le lien social entre les habitants et contribue à rompre l'isolement ce qui a un impact positif sur la santé mentale des habitants. Le prêt de livres audio, en gros caractères, "facile à lire et à comprendre" facilite l'accès à la culture de tous.</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Mettre en place des temps de sensibilisation auprès des élus et acteurs du territoire sur les déterminants de santé <i>Exemples : formations des acteurs de l'aménagement du territoire à l'urbanisme favorable à la santé, sensibilisation des élus et agents sur les enjeux autour des espèces végétales et animales (plantes allergisantes, moustiques tigre...), sensibilisation des entreprises</i></p> <p>2- Valoriser et soutenir les projets et initiatives favorables à la santé</p>
PUBLIC CIBLE	Elus du territoire, agents des communes et de la communauté de communes, autres acteurs du territoire
PILOTAGE	CCVB/communes
PARTENAIRES	A définir en fonction des actions
CALENDRIER	2026-2029
MOYENS NECESSAIRES	A définir en fonction des actions
INDICATEURS D'EVALUATION	Nombre de temps de sensibilisation aux déterminants de santé mis en œuvre Recensement des projets
POINTS D'ATTENTION	Articulation du CLS avec les autres projets structurants : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, Plan Climat Air Energie Territorial, projet social "vivre et grandir ensemble", projet de la lecture publique...

AXE 4 : DEVELOPPER UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE	
ACTION 4.2 : Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur	
OBJECTIFS	<p>Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur</p> <p>Développer les connaissances sur la qualité de l'air et suivre les indicateurs de qualité</p> <p>Informé sur les risques liés à la pollution intérieure</p>
CONTEXTE	<p>Selon Santé Publique France, 7% de la mortalité totale est provoquée par la pollution de l'air extérieur. 40 000 décès sont imputables aux particules fines chaque année en France. Au-delà de la mortalité, l'exposition à la pollution de l'air engendre des maladies chroniques respiratoires et cardiovasculaires ou la survenue de diabète.</p> <p>En 2024, sur la communauté de communes, les indices de la qualité de l'air extérieur, selon AIR Pays de la Loire, sont moyens à 87% et dégradés à 7%.</p> <p>Par ailleurs, le nombre de personnes présentant des allergies est en augmentation constante ces dernières années. 20% des enfants et 30% des adultes sont concernés par des allergies aux pollens selon le ministère de la santé.</p> <p>Selon l'Institut de radioprotection et sûreté nucléaire, l'ensemble des communes de Vie et Boulogne est en potentiel radon de niveau 3, c'est à dire à risque de présenter des concentrations élevées en radon. Le radon est un gaz radioactif polluant de l'air intérieur. Il est classé comme cancérigène et serait responsable de 10% des décès par cancer du poumon en France.</p> <p>Outre le risque lié au radon, de nombreux agents polluants présents dans l'air intérieur peuvent avoir des effets négatifs sur la santé : moisissures, peintures, parfums d'intérieur, pesticides, acariens, produits d'entretien, tabac... Les femmes enceintes et les enfants sont particulièrement vulnérables à l'exposition à certaines substances toxiques.</p> <p>Le PCAET adopté en 2021, porte une stratégie et un programme d'actions locales pour renforcer la dynamique positive de développement durable avec notamment pour objectif d'améliorer la qualité de l'air.</p> <p>Une loi de 2010 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur pour le propriétaire ou l'exploitant de certains établissements recevant un public sensible (accueils collectifs d'enfants de moins de 6 ans, établissements scolaires et accueils de loisirs). Depuis janvier 2025, les établissements sociaux et médico-sociaux sont soumis à la même réglementation. Un atelier sur la qualité de l'air intérieur a été organisé à l'échelle intercommunale à destination de la CCVB et des communes en 2022, animé par l'association Elise. Par ailleurs, la Communauté de communes relaie depuis 2021 les indicateurs de qualité de l'air d'Air Pays de la Loire sur la page dédiée au PCAET de son site Internet.</p>

DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Informer et sensibiliser sur la qualité de l'air extérieur Suivre l'évolution des indicateurs. Informer et sensibiliser : relayer les indices et alertes AIR Pays de la Loire et les alertes polliniques, développer des ateliers pédagogiques Développer des actions en lien avec le PCAET : développement des mobilités douces, du transport en commun, du covoiturage ; charte de l'arbre...</p> <p>2- Informer et sensibiliser sur la qualité de l'air intérieur Sensibiliser et accompagner les communes sur la qualité de l'air intérieur notamment des établissements accueillant des populations sensibles : rappel de la réglementation, échanges de bonnes pratiques. Mettre en œuvre une ou plusieurs campagnes de mesure du radon à destination du grand public (réunion d'information sur les risques à destination des habitants, distribution de dosimètres, réunion de restitution et proposition de suivi pour les habitants ayant des concentrations trop élevées en radon). Sensibiliser les usagers du guichet habitat. Développer des actions de sensibilisation sur la qualité des environnements intérieurs auprès des professionnels de la petite enfance et de l'enfance, des parents et futurs parents (exemple : atelier NESTING).</p>
PUBLIC CIBLE	Les habitants Les parents et futurs parents Les professionnels de la petite enfance
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne / Les communes
PARTENAIRES	CPIE Lognes et Grand Lieu, AIR Pays de la Loire, Elise, CAUE
CALENDRIER	2026-2029
MOYENS NECESSAIRES	Mesures Air Pays de la Loire Moyens de communication Temps de coordination Matériel pour les mesures de radon
INDICATEURS D'EVALUATION	Nombre d'actions Nombre et satisfaction des participants Nombre de mesures correctives
POINTS D'ATTENTION	Coordination entre les acteurs

AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE	
ACTION 5.1 : Développer des actions de prévention en direction des tout-petits, des enfants et des jeunes	
OBJECTIFS	<p>Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé Développer et renforcer les actions de prévention dès le plus jeune âge Valoriser les actions d'éducation et de promotion de la santé Développer les compétences psychosociales Faciliter le repérage, la détection et l'orientation précoces</p>
CONTEXTE	<p>L'enfance et l'adolescence sont des périodes de construction fondatrice, de développement, d'apprentissage, de découverte de soi et d'ouverture aux autres. Les comportements qui s'installent à ces périodes, ainsi que les environnements physiques et sociaux, dans lesquels ils se développent, conditionnent l'avenir des enfants et des jeunes en matière de santé. A noter que les inégalités sociales de santé ont dès le plus jeune âge des répercussions tout au long de la vie. Cette population est réceptive à la prévention. Leurs habitudes de vie sont en construction et leurs compétences en cours d'acquisition.</p> <p>Vie et Boulogne est une population jeune et familiale avec plus de 25% d'habitants de moins de 17 ans. A travers les actions parentalité, les parents mettent en avant leur préoccupation sur le bon développement physique et psychologique de leurs enfants. Cette préoccupation est partagée par les acteurs petite enfance-enfance-jeunesse et les professionnels de santé, qui ont mis en évidence, lors du diagnostic local de santé, différentes problématiques, notamment une surexposition dès le plus jeune âge aux écrans, un manque d'activité physique et en extérieur au contact avec la nature, des troubles du sommeil, des mauvaises habitudes alimentaires, des difficultés pour gérer les émotions, se concentrer, des prises en charge tardives (exemples : troubles du langage, du neurodéveloppement, scoliose)...</p> <p>Différentes actions sont déjà mises en place au sein des établissements scolaires, par le Relais petite enfance, par les structures de loisirs, avec ou sans intervenant extérieur : exemples : défi sans écran ; actions d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité ; ateliers éducation routière pour sensibiliser sur les bons comportements sur la route et les mobilités actives ; actions en faveur du développement des compétences psycho-sociales ; matinées éveil motricité libre, séances d'éveil à la découverte de la nature proposées aux écoles maternelles.....</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Développer des actions dans les différents lieux de vie des tout-petits, enfants, jeunes Recenser et partager les besoins et les actions. Valoriser les initiatives innovantes. Mutualiser des ressources pédagogiques et des intervenants.</p> <p>2- Etudier la faisabilité d'intégrer dans l'offre éducative CCVB pour les établissements scolaires des interventions en santé Pour toucher l'ensemble d'une classe d'âge.</p>
PUBLIC CIBLE	Les enfants et les jeunes
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne

<i>PARTENAIRES</i>	Inspection académique, établissements scolaires, accueils de loisirs, structures petite enfance, jeunesse, Promotion santé Pays de la Loire, Service sanitaire des étudiants en santé, associations de prévention et de promotion de la santé, professionnels de santé, CPTS
<i>CALENDRIER</i>	2026-2029
<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Réseau santé Réseaux du projet social : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité Rencontres CCVB/établissements scolaires Appels à projet Intervenants extérieurs
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Nombre et type d'actions menées, satisfaction des participants Evolution de l'offre éducative CCVB
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Nécessité de bien se coordonner pour éviter les doublons dans les actions Complémentarité et cohérence d'approches entre les parents, les enseignants, les animateurs...

AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

ACTION 5.2 : Renforcer les actions de prévention à destination des seniors

OBJECTIFS	<p>Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé</p> <p>Accompagner le vieillissement</p> <p>Prévenir la perte d'autonomie</p> <p>Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des seniors</p>
CONTEXTE	<p>La part des personnes de 60 ans et plus représente 22,7% de la population de Vie et Boulogne en 2021, soit plus de 10000 habitants, un chiffre qui a augmenté de 46% en 10 ans avec le vieillissement de la population. Afin d'accompagner cette évolution démographique, les élus communautaires ont missionné le conseil de développement pour effectuer des préconisations pour bien vieillir sur le territoire. Une enquête auprès de près de 1000 seniors de la communauté de communes a été menée. Le rapport rendu en 2024 a mis en évidence les atouts du territoire et les initiatives existantes pour répondre aux besoins des seniors (portage de repas ou EHPAD gérés par les CCAS, développement de logements adaptés ou de résidences intergénérationnelles, déplacements solidaires, conseil des sages...). Différentes préconisations ont pu être établies notamment l'amélioration de la communication sur l'offre de services et de prévention existante, le développement d'actions adaptées aux différents seniors (prise en compte des jeunes retraités comme du 4e âge), la lutte contre l'isolement social et le renforcement des liens intergénérationnels. Parallèlement au vieillissement de la population, le nombre de seniors en perte d'autonomie augmente : en 2024, 398 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) (+31% entre 2020 et 2024). Le second schéma Vendée Autonomie adopté par le Département porte 3 grandes orientations pour la période 2025-2029 : avoir sa place dans la société, vivre chez soi le plus longtemps possible et être accompagné lorsque l'on ne peut plus rester chez soi.</p> <p>La prévention santé des seniors est un enjeu majeur pour bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie.</p> <p>Des actions de prévention sont mises en place sur le territoire par les communes et CCAS, les associations, les maisons de santé ou les caisses de retraites ou d'autres acteurs ponctuellement (exemple : pendant la semaine bleue) ou de manière régulière. À la suite de la suppression des CLIC en 2018, la communauté de communes propose un programme de prévention à destination des personnes de 60 ans et plus avec des conférences, des spectacles, des ateliers éducation routière... et un forum Bien Vieillir organisé tous les 2 ans. Ce forum a pour objectif d'informer et sensibiliser les seniors du territoire et leurs proches sur les thématiques les concernant et les services proposés sur le territoire afin de répondre à leurs besoins actuels ou futurs (en matière de vie quotidienne, santé, habitat, mobilités, culture, loisirs, démarches administratives...), mais également de fédérer les acteurs du champ des personnes âgées et de favoriser l'interconnaissance.</p>

<i>DESCRIPTION DE L'ACTION</i>	<p>1- Partager à l'échelle intercommunale, entre élus et avec les acteurs du territoire, les besoins, les partenaires et intervenants potentiels, les pistes d'actions.</p> <p>2- Mettre en œuvre des actions de prévention à destination des seniors du territoire Renforcer le programme d'actions de prévention à destination des personnes de 60 ans et plus proposé par les communes et la CCVB. Développer le programme ICOPE dont l'objectif est de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors. Organiser tous les 2 ans le forum bien vieillir.</p> <p>3- Mettre à jour le guide seniors en version papier et numérique.</p>
<i>PUBLIC CIBLE</i>	Personnes de 60 ans et plus
<i>PILOTAGE</i>	Communauté de communes Vie et Boulogne / Communes
<i>PARTENAIRES</i>	Département de la Vendée, CCAS, communes, Conférence des financeurs, associations de retraités, caisses de retraite, ASEPT, ...
<i>CALENDRIER</i>	2025-2029
<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Ingénierie Locaux Supports de communication Appels à projet de la conférence des financeurs
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Nombre et type d'actions proposées Nombre de participants et satisfaction Mise à jour du guide
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Démarche d'aller vers : des actions au plus près des besoins des habitants, maillage des actions sur les différentes communes Multiplier les canaux de communication pour toucher un maximum de personnes Favoriser la participation des personnes à la construction des actions S'appuyer sur les travaux du conseil de développement Veiller à la complémentarité des actions communes/CCVB

AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE	
ACTION 5.3 : Favoriser la pratique d'une activité physique	
OBJECTIFS	<p>Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé Renforcer l'accès de tous à une activité physique Encourager la pratique régulière d'une activité physique Lutter contre la sédentarité</p>
CONTEXTE	<p>L'activité physique a de nombreux impacts bénéfiques sur la santé. Elle prévient les pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer et réduit les symptômes de dépression et d'anxiété. Elle contribue également à leur prise en charge en ralentissant les évolutions, prévenant les complications et les récives. Si la pratique régulière d'une activité physique est un facteur protecteur de la santé, a contrario, la sédentarité impacte négativement la santé. Au-delà des bienfaits de l'activité physique, le milieu sportif peut être un environnement favorable pour développer les liens sociaux et promouvoir la santé, notamment pour prévenir certains comportements à risques comme la consommation de tabac, d'alcool et d'autres produits psychoactifs, l'addiction au sport...</p> <p>Le projet PROSCeSS développé par Santé Publique France, le ministère en charge des sports et 2 universités a pour objectifs de promouvoir la santé dans les clubs de sport et de les accompagner à devenir des milieux de vie promoteurs de santé.</p> <p>Sur le territoire de la communauté de communes, plus de 200 équipements sportifs et bases de loisirs permettent la pratique d'une activité physique. L'aménagement de liaisons douces et les politiques de mobilités actives y contribuent également.</p> <p>Diverses associations sportives sont présentes et avec 31% de licenciés sportifs en 2021 parmi sa population, Vie et Boulogne est la communauté de communes qui compte la part de personnes engagées dans une activité sportive associative la plus importante de Vendée. Une antenne de la maison sport-santé du comité départemental olympique et sportif (CDOS) est ouverte depuis 2022 sur la commune d'Aizenay. 62 personnes en reprise d'activité physique, en situation de handicap, ayant une maladie chronique ou une affection de longue durée ont ainsi pu être accompagnées et bénéficier d'entretiens individuels ou de séances d'activité physique adaptées depuis son ouverture. Des associations comme Siel Bleu, Solidavie, la Ligue contre le cancer proposent des séances d'activité physique adaptée. Par ailleurs, des sections sport-santé, accessibles à tous, existent au sein de certains clubs sportifs du territoire (exemple : Basket Vie et Boulogne).</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Promouvoir les dispositifs favorisant l'activité physique pour tous Recenser les clubs et associations proposant une activité physique adaptée ou une section sport santé. Soutenir l'antenne de la Maison Sport Santé d'Aizenay. Communiquer sur les bénéfices pour la santé des mobilités actives notamment auprès des jeunes et des familles, dans le cadre du dispositif "savoir rouler à vélo" et du défi mobilité.</p> <p>2- Sensibiliser les associations et clubs sportifs à la promotion de la santé Sensibiliser les éducateurs sportifs aux compétences psychosociales. Initier la démarche PROSCeSS au sein de clubs sportifs du territoire, démarche d'accompagnement des clubs sportifs en promotion de la santé.</p>

<i>PUBLIC CIBLE</i>	Les habitants
<i>PILOTAGE</i>	Communauté de communes Vie et Boulogne
<i>PARTENAIRES</i>	Associations et clubs sportifs, Comité Olympique et Sportif 85, Promotion Santé Pays de la Loire, communes
<i>CALENDRIER</i>	2026-2029
<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Moyens humains : coordination du CLS et ingénierie des partenaires Moyens de communication Equipements sportifs ou locaux
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Inventaire de l'offre sport adapté Activité de l'antenne de la maison sport santé Nombre de clubs engagés dans la démarche PROSCeSS
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Diversité des pratiques et des publics Pas de compétence en matière de sport de la communauté de communes hormis la gestion des piscines

AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

ACTION 5.4 : Prévenir les conduites addictives

OBJECTIFS	<p>Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé Prévenir l'entrée dans l'addiction (tabac, alcool, autres produits) Réduire les risques liés à la consommation de produits psychoactifs</p>
CONTEXTE	<p>Les conduites addictives liées à l'usage de produits psychoactifs (tabac, alcool, produits illicites ou détournés) sont un problème majeur de santé publique. Ce n'est pas le produit qui définit l'addiction, mais le rapport qu'entretient la personne avec ce produit dans son contexte socio environnemental. La consommation de substances psychoactives est responsable en France de plus de 100 000 décès évitables par accidents et par maladies, dont près de 40 000 par cancers.</p> <p>Selon le Baromètre de Santé Publique France, en 2021, les habitants des Pays de la Loire consomment nettement plus d'alcool que la moyenne nationale : 47% des ligériens de 18 à 75 ans (62% des hommes et 32% des femmes) ont un usage hebdomadaire de l'alcool contre 39% en moyenne sur le territoire national. 23% des ligériens ont au moins 1 alcoolisation ponctuelle importante (API) au cours du mois contre 17% en moyenne en France. Chez les jeunes, d'après l'enquête ESCAPAD, en 2022, la région Pays de la Loire est au 1er rang des régions française concernant l'usage régulier d'alcool (13% des ligériens de 17 ans contre 7% au niveau national) et concernant les jeunes ayant au moins 3 API par mois (23% des ligériens de 17 ans contre 14% au niveau national). En 2021, sur Vie et Boulogne, 130 personnes étaient prises en charge pour des troubles addictifs liés à la consommation d'alcool, soit 0,3% de la population. Comparativement à la moyenne nationale, ce taux est faible. En Vendée, le taux de prise de charge pour troubles addictifs liés à l'alcool est également plus faible que la moyenne nationale, toutefois le taux de mortalité est 19% plus important que la moyenne nationale. Les acteurs ayant contribué au diagnostic local de santé ont mis en avant la problématique de l'addiction à l'alcool sur le territoire. L'aspect culturel de l'alcool favorise les consommations fréquentes dans l'environnement professionnel, familial ou amical.</p> <p>La consommation d'alcool est en cause dans 30% des accidents mortels de la route en Vendée selon les chiffres de la Préfecture.</p> <p>Concernant le tabac, Les Pays de la Loire figurent parmi les régions où l'on fume le moins. En Vendée, la proportion estimée de fumeurs quotidiens parmi les 18-75 ans est de 22% (25,3% en France hexagonale). Le tabagisme quotidien diminue chez les jeunes (26% en 2017, 18% de fumeurs quotidiens en 2022) mais l'usage de la cigarette électronique est en hausse (2,5% en 2017, 7% en 2022). Ces données chiffrées corroborent les données qualitatives issues du diagnostic local de santé.</p> <p>Concernant le cannabis, les taux régionaux de 2021 chez les 18-64 ans sont proches des moyennes nationales : 10% des 18-64 ans déclarent avoir consommé du cannabis au moins une fois dans l'année (11% en France) et 3% déclarent une consommation régulière (idem que la moyenne nationale). 34% des ligériens de 17 ans l'ont expérimenté en 2022 (30% en France), 4,6% en ont consommé régulièrement. Les expérimentations des autres substances illicites ou dont l'usage est détourné chez les jeunes de la région sont similaires aux moyennes nationales.</p> <p>Les inégalités sociales de santé sont fortement marquées en ce qui concerne les addictions. Par exemple, il y a 35% de fumeurs quotidiens</p>

	<p>chez les ouvriers contre 9% chez les cadres. 36% des ouvriers déclarent au moins une API au cours du mois contre 18% des autres catégories socioprofessionnelles. Ces disparités sociales se sont également creusées au fil des années. En 2014, on comptabilisait 32% de fumeurs quotidien parmi les habitants ayant les revenus les plus faibles et 23% parmi les habitants ayant les revenus les plus élevés. En 2021, les taux sont respectivement de 32% et de 13%. Par ailleurs, les addictions sont un frein à l'insertion professionnelle.</p> <p>Différents dispositifs existent en addictologie. Hormis les professionnels de santé du 1er recours, aucun dispositif médico-social n'est présent sur le territoire. Il existe 2 centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) à La Roche-sur-Yon, un à Challans, une consultation jeunes consommateurs (CJC) à La Roche-sur-Yon et une à Challans. Ces dispositifs sont portés par 2 associations : Addictions France et Oppelia 85 qui dispose également d'un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques et des usagers de drogues (CAARUD) et une équipe mobile en addictologie pour les personnes en situation de précarité.</p> <p>Sur Vie et Boulogne, différents projets sont menés : mise en place d'Espaces sans tabac au Poiré-sur-Vie en partenariat avec La Ligue contre le cancer, projet BD Addicts de l'antenne jeunesse d'Aizenay. Il existe également des associations locales pour accompagner les personnes et leurs familles (Alcool Accompagnement Prévention, Vaincre ensemble).</p>
<i>DESCRIPTION DE L'ACTION</i>	<p>1- Former et sensibiliser les acteurs Développer une culture commune sur les addictions : sensibiliser autour des représentations sur les addictions, les conduites à risques, les facteurs de risques et de protection... Faciliter l'orientation vers les structures (associations locales, CSAPA/CAARUD/CJC...).</p> <p>2- Mettre en œuvre des environnements favorables : limiter l'alcool dans les manifestations publiques, sportives, culturelles ; relayer les campagnes nationales comme Moi(s) sans tabac...</p> <p>3- Etudier la mise en œuvre d'un projet global de prévention des addictions en lien avec les acteurs du territoire Création d'un groupe de travail au sein du réseau santé Vie et Boulogne pour identifier les besoins et développer des actions ciblées.</p>
<i>PUBLIC CIBLE</i>	Toute la population avec un focus sur les jeunes (public prioritaire)
<i>PILOTAGE</i>	Communauté de communes Vie et Boulogne
<i>PARTENAIRES</i>	Promotion Santé Pays de la Loire, associations sportives et culturelles, Oppelia, Addictions France, Avenir Santé, Département, communes, CPTS, associations de prévention
<i>CALENDRIER</i>	2025-2029
<i>MOYENS NECESSAIRES</i>	Ingénierie Appel à projet Fonds de lutte contre les addictions
<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Nombre et types d'actions menées sur le territoire
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Difficulté d'avoir des données à l'échelle intercommunale Engagement des acteurs du territoire Implication des personnes concernées dans la construction des projets

AXE 5 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE	
ACTION 5.5 : Déployer localement les campagnes de santé publique	
OBJECTIFS	<p>Favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé</p> <p>Relayer en proximité les initiatives nationales et locales en matière de prévention santé</p> <p>Diffuser auprès du grand public des informations sur les facteurs de risque pour la santé, les facteurs de prévention et les ressources existantes</p> <p>Renforcer l'interconnaissance et le développement de projets communs</p>
CONTEXTE	<p>Au niveau national, différentes campagnes de santé publique sont organisées : Moi(s) sans tabac, Octobre rose, Mars bleu, semaine d'information de la santé mentale... Ces campagnes participent à la stratégie d'éducation pour la santé et permettent de délivrer des informations fiables et objectives sur les facteurs de risques et les facteurs de prévention dans une approche positive de la santé. Des programmes de prévention et de dépistage sont également menés auprès de publics ciblés (ex : M' T dents de 3 à 24 ans, dépistage organisé du cancer du sein, du col de l'utérus, colorectal).</p> <p>Ces campagnes et programmes se déploient localement à travers des actions de communication et de sensibilisation, des consultations, des projets partenariaux...</p> <p>La participation des habitants de la communauté de communes aux campagnes de dépistages est importante. En effet, on compte un taux de 60% de participation au dépistage du cancer du sein (54% en Vendée, 48% en France), 60% de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus (56% en Vendée, 50% en France) et de 39% de participation au dépistage du cancer colorectal (37% en Vendée, 34% en France). Mais le taux de mortalité par cancer est statistiquement plus important sur la communauté de communes que sur le territoire national avec une mortalité supérieure de 12% à la moyenne nationale.</p> <p>Les acteurs du territoire soutiennent ou portent des initiatives : ex : mise à disposition de locaux pour les campagnes de don du sang par les collectivités ; signature de la charte du don d'organe par la Mairie de La Genétouze ; colon tour organisé dans un centre commercial par la MSP d'Aizenay et la Ligue contre le cancer ; actions mois sans tabac auprès des salariés de l'entreprise Bénéteau...</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>1- Relayer les campagnes à travers les supports de communication Magazines locaux, réseaux sociaux, sites Internet, affichage, panneaux lumineux, radio...</p> <p>2- Faciliter le développement et la coordination d'actions de proximité en fonction des besoins identifiés sur le territoire Définition et mise en œuvre de l'action par le porteur ou les co-porteurs : thématique, public cible, format. Echanges au sein du réseau santé Vie et Boulogne sur les besoins et les projets ; agenda partagé...</p>
PUBLIC CIBLE	Tous les habitants
PILOTAGE	Communauté de communes Vie et Boulogne
PARTENAIRES	CPTS, MSP, ARS, CPAM, MSA, communes, associations, entreprises
CALENDRIER	2026-2029
MOYENS NECESSAIRES	Supports de communication Mise à disposition de locaux Moyens humains



<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>	Actions menées Satisfaction des organisateurs et des participants
<i>POINTS D'ATTENTION</i>	Maillage du territoire Développer des actions au plus près des besoins des habitants s'appuyant sur les évènements existants, les lieux de vie (démarches d'aller vers) Diversité des formats d'actions